

2 évolutions fondamentales pour votre suivi des thérapies orales

Lien direct avec l'équipe
hospitalière tout au long du
parcours

Une rémunération forfaitaire
par séquence pour la
coordination avec l'hôpital
(vos consultations sont
facturées en sus de ce
forfait)

Séquence 1 – 1 cycle de ttt

ADHÉSION À L'EXPÉRIMENTATION



Envoi du bulletin d'adhésion
transmis par
l'équipe hospitalière

Comment ?

LIEN À L'HÔPITAL



- Echange des informations de
traitements, du patient et de
l'expérimentation
- Contact pour toute urgence,
question

Comment ?

Votre
rémunération
25 €

Séquence 2 – 3 cycles de ttt

LIEN À L'HÔPITAL



- Contact pour toute urgence,
question
- Possibilité de faire des consultations
en alternance

Comment ?

Votre
rémunération
25 €

Séquence 3 – 6 cycles de ttt

LIEN À L'HÔPITAL



- Contact pour toute urgence,
question
- Possibilité de faire des consultations
en alternance

Comment ?

Votre
rémunération
50€

A NOTER

Le parcours Onco'Link
valorise votre implication et la
coordination avec l'hôpital,
en sus des consultations :
pour les séquences 2 et 3 la
coordination est valorisée
financièrement, dès le
premier échange



LA RÉMUNÉRATION EN QUESTION

- La rémunération est déclenchée par l'envoi du bulletin d'adhésion et les contacts à l'équipe hospitalière,
- L'équipe hospitalière déclenche la facturation à chaque fin de séquence,
- Le forfait est versé par l'assurance maladie (via CPAM 75)